

La motivation de parents et de professionnels de l'enseignement à progresser plus encore vers l'École inclusive s'est renforcée depuis le 2 juillet 2009 et la ratification, par la Belgique, de la Convention de l'ONU relative aux Droits des Personnes handicapées. Le système scolaire dans son ensemble doit faire preuve de créativité pour continuer à œuvrer d'une manière efficace et mettre en place les adaptations que cette évolution impose.

De nombreuses questions se posent et nécessitent des temps et des espaces de rencontre entre les acteurs concernés : Quelles sont les ressources disponibles ? Comment les mobiliser au mieux ? Quels sont les droits des enfants handicapés, de leurs familles ? Quels sont les devoirs des écoles et du système ? La Ligue des Droits de l'Enfant a, par le passé, organisé plusieurs colloques pour encourager les motivations et aider à s'approprier cet important projet de société.

On sait l'importance, pour les familles, de voir leur enfant scolarisé dans son tissu social, avec ses amis ou les enfants du quartier. Le Décret Intégration permet précisément à des enfants à besoins spécifiques d'être réintégrés dans l'école ordinaire de leur choix et/ou d'y rester sans être orientés vers l'enseignement spécialisé.

Encouragées par le Décret de février 2009, les collaborations entre enseignement ordinaire et enseignement spécialisé se sont multipliées. Il est de plus en plus d'écoles qui se sont inscrites volontairement dans ce processus et qui mettent en place des projets adaptés, au bénéfice tant des enfants à besoins spécifiques que de leurs pairs. Ces écoles soulèvent certaines questions de statut et/ou de rôle : qu'attend-on de chaque partenaire : directions, enseignants, parents, PMS... élèves. Qu'est-ce qui apporte la « garantie » de la « réussite » du projet ? Comment évaluer son développement ? Quelles réussites et comment les partager, quels obstacles et quelles stratégies pour les surmonter ?

Quand ?

Le samedi 28 mars 2015 de 10h à 13h.
Accueil à 9h30.

Où ?

Haute Ecole Paul-Henri Spaak
Rue Emile Vanderveld, 3
1400 Nivelles

Parking gratuit: rue de l'Athénée
Accès PMR: rue Emile Vanderveld (prière de le signaler à l'inscription)

Infos et inscriptions ?

Ligue des Droits de l'Enfant
Hunderenveld 705—1083 Bruxelles
02/465.98.92 (heures de bureau) ou 0477/545.907
liguedroitsenfant@gmail.com

P.A.F. ?

Inscription avant le 23 mars 2015: 10 € (étudiants 5€)
Inscription + repas-sandwiches : 16 € (étudiants 11 €)
Paiement sur place (MAIS sans possibilité de repas) :
15 € (étudiants 10 €)

A verser sur le compte de la Ligue des Droits de l'Enfant 979-5855301-95 avant le 23 mars 2015.

COLLOQUE

ET PIÈCE DE THÉÂTRE: « GRANDIR »

ACCUEILLIR TOUS

LES ENFANTS À L'ECOLE:

UN DROIT, DES PRATIQUES.

journée des familles et des professionnels



Journée organisée par
la Ligue des Droits de l'Enfant et
la Plateforme pour l'intégration scolaire.



Avec le soutien de



D'autre part, de nombreuses familles se retrouvent encore perdues face à des refus de directions ou d'enseignants d'accueillir des projets d'intégration. Ces parents sont dépourvus : quels sont leurs droits, comment peuvent-ils encourager l'inscription de leur enfant dans l'école de leur choix ? La question des droits des personnes en situation de handicap, des parents, et des professionnels s'avère importante à aborder : connaître ses droits et réfléchir à la manière dont ceux-ci se concrétisent sera au centre du colloque.

Le colloque abordera ces deux aspects de l'intégration scolaire : d'un côté, comment les écoles peuvent-elles mettre des projets d'intégration en place, comment résoudre certains questionnements ou problèmes ? L'analyse de projets existants que viendront nous exposer les équipes pédagogiques qui les mettent en place au quotidien, permettra de montrer les possibles, de rencontrer les questionnements, de voir comment, par les pratiques, certaines difficultés ont pu être solutionnées.

De même, nous aborderons l'aspect du Droit. Nous définirons le cadre juridique de l'intégration scolaire : doit-on accepter un enfant en intégration ? L'école peut-elle refuser la demande de familles ? Quels sont les droits des parents (et donc des enfants), les ressources, les lieux de soutien, les recours possibles en matière de respect du droit à l'éducation ? Enfin, quelles sont les obligations légales en matière d'évaluations (adaptation du CEB, ...), de Projet d'école, etc... ?

Programme

09h30 : Accueil

Modérateur de la journée

Yves Robaey

Directeur de la catégorie pédagogique de la Haute Ecole P.H.Spaak

10h00 : Introduction du colloque

Jean-Pierre Coenen

Président de la Ligue des Droits de l'Enfant

10h30 : Grandir - Pièce de théâtre

11h15 : Débat, réactions, partages

11h30 : *Les difficultés rencontrées par les familles.. pas que des mots !*

Témoignages, partage d'expériences

Comment intégrer un enfant porteur d'une maladie grave ?

Le PIA, dossier secret ou outil à partager ?

La recherche d'une école inclusive, le parcours du combattant

Comment gérer les moments informels (récréations, temps de midi, pauses, ...)?

Les aménagements raisonnables

Débats

12h30 : **La place de l'intégration scolaire dans le Plan pour une Ecole de l'excellence**

Madame Milquet, Ministre de l'enseignement ou son représentant

12h45 : **Conclusions et lancement d'un appel à rejoindre un groupe de travail sur l'intégration scolaire**

Jean-Pierre Coenen

Président de la Ligue des Droits de l'Enfant

13h00 : **Walking Diner**

Moment informel afin de permettre de se rencontrer autrement et de nouer des contacts.

14h00 : Fin

« Grandir »

Dans le cercle de la chambre, le spectacle met aux prises, une mère, un roi, un cheval à bascule et un enfant. L'heure est au rangement. Le roi distribue les rôles, l'enfant dérange, la mère se décourage, le cheval rassure. Le roi donne à chacun sa place, le cheval brouille les cartes. La mère craint le roi. L'enfant veut grandir. Le roi ignore qu'il ne sait pas. Le cheval donne du courage. L'enfant prend la mère par la main. La mère quitte le cercle.

La fable nous dit que pour grandir, il est besoin d'amour. Pour que l'amour émerge, il faut parfois renverser des montagnes. Mais ceux qui aiment en sont capables et il n'y a pas d'âge pour grandir.



Actrices: Ariane Albers et Céleste Van Kriekinghe

Dramaturgie : Patou Macaux

Théâtralisation : Giovanni Orlandi

Costumes : Claudia Gatto

Décor : Linda Vaccarello

Régie : Gippi Mazzarella et Olivier Duriaux